

## Rapport Moral de l'Association AMERCI Exercice 2022

Assemblée générale du 03/02/2023

L'association est toute jeune. Les statuts ont été déposés en préfecture début Avril 2022.

AMERCI a vraiment démarré ces activités en **début octobre**, après avoir réalisé les différentes étapes nécessaires à son lancement :

- ✓ Demande de dons et subventions,
- ✓ Préparation des équipements (notamment préparation des PC)
- ✓ Développement du site Internet,
- ✓ Edition et diffusion des flyers aux habitants d'Allonne,
- ✓ Réunion avec la mairie pour l'obtention d'une salle communale avec accès Internet.

Ainsi, le rapport d'activité est uniquement basé sur les 3 derniers mois de l'année 2022.

### Bilan 2022

Pour rappel, l'association est constituée de 2 bénévoles qui assurent aussi le secrétariat, la trésorerie, la présidence.

Initialement les activités devaient aussi inclure du **soutien scolaire** pour les enfants du primaire sous forme de stage pendant les périodes de vacances. Faute de demande, **cette activité a été abandonnée**.

L'objectif de l'association s'est donc **centré sur la lutte contre l'exclusion numérique** que ce soit sous forme de cours informatique, sous forme d'aide aux démarches administratives, ou encore, et de façon exceptionnelle, par des déplacements à domicile pour des dépannages.

Cette dernière prestation étant reversée aux adhérents des cours informatiques.

Bilan des actions sur l'exclusion numérique :

A ce jour, l'association a 7 adhérents qui bénéficient de **cours informatique** répartis de la façon suivante :

- ✓ 4 adhérents débutants, à raison de 2 cours d'1h30 par semaine,
- ✓ 2 adhérents intermédiaires, à raison de 2 cours individuels d'1h30 par semaine,
- ✓ 1 adhérent ayant des besoins spécifiques, à raison d'une heure par semaine.

Parmi ces adhérents, Amerci a réalisé :

- ✓ 3 dépannages à domicile
- ✓ 1 dépannage de matériel dans les locaux de l'association
- ✓ 1 assistances de démarches (Carte Grise )

Il est à noter, qu'Amerci a aussi été sollicité par une habitante d'Allonne, non adhérente, pour des conseils sur des recours suite à fraude bancaire.

(Recherche des interlocuteurs, Démarche à réaliser, écriture de la demande de prise en charge)

Bien entendu, l'aide a été apportée.

Pour information, les adhérents 2022-2023 sont principalement des personnes du hameau de Villers sur There (6 sur 7)

## Orientation pour l'année 2023

Soutien scolaire.

Activité définitivement abandonnée sauf demande express pouvant venir d'adhérents ou futur adhérents.

Cours informatique :

Bien évidemment l'association continue cette activité sous sa forme actuelle, cours individuels et cours collectifs pour débutants.

Les cours pour débutants doivent permettre aux personnes d'atteindre une certaine autonomie sur la manipulation de l'ordinateur. (Se connecter au réseau, Naviguer et chercher sur Internet, Utiliser la messagerie, se déclarer et s'identifier sur un site de l'administration). L'estimation de ces cours correspond à une formation est de 10 à 15 cours d'1h30.

Ainsi, afin de pouvoir ouvrir plusieurs sessions de débutant et de permettre à plus de personnes de bénéficier de cours individuel, l'association souhaiterait pouvoir bénéficier des locaux de la maison des associations afin d'avoir plus d'espace, et moins de travail d'installation et préparation du mobilier.

(Exemple : cours de 9h30 à 11h ; 14h à 15h30 ; 16h à 17h30)

Parallèlement et suivant la disponibilité de salle, l'association envisage d'organiser des ateliers ouverts à tous, à inscription préalable, sur des sujets précis.

*(Exemple : Gestion des cookies et de la confidentialité sur Internet ; Moteur de recherche et navigateur ; Savoir choisir un équipement en fonction de ses besoins.....)*